



Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

## Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 17 novembre 2025

Cette séance du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) marque la première réunion officielle depuis les élections du 2 novembre dernier. Sous la présidence du nouveau maire, John Dalzell, cette rencontre inaugurale s'est distinguée par une volonté affichée d'unité et de collégialité. Le maire a tenu à souligner la fin

des divisions électorales et le début d'une nouvelle ère de travail collectif en affirmant que tous les élus, peu importe leur allégeance, font désormais partie de la même équipe.

**Gouvernance** – Cette approche collaborative s'est traduite concrètement dans le déroulement de la séance, où chacun des membres du conseil a pris la parole à tour de rôle pour présenter les points à l'ordre du jour. Une dynamique qui tranchait nettement avec le fonctionnement du mandat précédent, alors largement dominé par la mairesse Catherine Hamé, le conseiller Jean-Sébastien Vaillancourt et la directrice générale et greffière-trésorière Anne-Claire Robert.

Fidèle à sa promesse électorale, le maire a instauré une nouvelle période de questions en début de séance, en complément de celle déjà prévue à la fin. Cette nouvelle période de questions, consacrée exclusivement aux points inscrits à l'ordre du jour, deviendra la norme pour toutes les prochaines réunions du conseil municipal.

**Réorganisation des comités** – De nouvelles nominations ont été faites pour les comités municipaux et consultatifs afin de refléter la composition du nouveau conseil. Le maire a précisé que les conseillers se sont portés volontaires pour siéger aux différents comités et qu'ils ont jusqu'en mars pour présenter la planification de leurs dossiers respectifs. La nouvelle répartition est la suivante :

- Comité sur la sécurité publique : Dominique Alarie, Jonathan Carroll et Sylvain Harvey

- Comité sur les travaux publics et Comité sur les immobilisations : Sylvain Harvey, Michael Tinmouth et Henri Beaugard

- Comité sur les ressources humaines, le développement économique, les finances et le budget : Henri Beaugard et Michael Tinmouth

- Comité sur les loisirs, le sport, la famille, le noyau villageois, la vie communautaire, la culture et les sentiers : Dominique Alarie, Jonathan Carroll et Virginie Lupan

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : Michael Tinmouth et Jonathan Carroll

- Comité consultatif en environnement (CCE) : Dominique Alarie et Virginie Lupan

**Formalités postélectorales** – Plusieurs résolutions ont officialisé la transition administrative du nouveau conseil municipal. Le rapport du président d'élection présentant les résultats du scrutin du 2 novembre 2025 a été déposé,

et le maire en a profité pour féliciter la population annelacoise pour sa forte participation (près de 50 %, l'un des taux les plus élevés au Québec).

Conformément à la loi, les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil, incluant le maire, ont également été déposées. Le conseiller Sylvain Harvey, fort de ses 26 ans d'expérience en politique municipale, a été désigné comme maire suppléant pour la période du 17 novembre 2025 au 9 novembre 2026.

La liste des signataires autorisés auprès de la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord a été mise à jour afin d'y inclure le maire John Dalzell, le maire suppléant Sylvain Harvey, la directrice générale Anne-Claire Robert et la directrice générale adjointe Me Maria Eugenia Valenzuela.

**Finances** – Le conseil municipal a approuvé les listes des factures payées et à payer au 31 octobre 2025, totalisant respectivement 795 790,85 \$ et 608 915,20 \$.

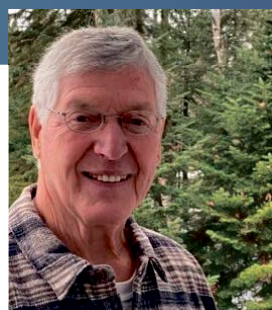
Les conseillers municipaux ont autorisé l'annulation des soldes

inutilisés des règlements d'emprunt 498-2020, 505-2020 et 526-2022. Comme les projets liés à ces règlements sont maintenant complétés, cette mesure administrative permet simplement de mettre à jour les registres financiers municipaux et ministériels.

**Gestion foncière, urbanisme et infrastructures** – Le conseil municipal a approuvé la cession, par McLayer Entrepreneur général inc., des lots 4 234 069 et 4 234 073 pour permettre la prolongation du chemin des Potentilles. En contrepartie, la Municipalité vendra à la même entreprise le lot 3 274 796, un ancien cercle de virage désormais inutilisé, à sa valeur inscrite au rôle d'évaluation.

Pour faciliter les travaux de réfection du chemin des Chevaux, une entente a été conclue avec le propriétaire du 156 du chemin des Cèdres. La Municipalité versera une contribution maximale de 40 000 \$ pour la construction d'un puits artésien chez le propriétaire. En échange, la servitude d'alimentation en eau de surface, qui grevait le chemin municipal, sera annulée.

## Mot du maire



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Avec le début de ce mandat en tant que maire, je souhaite que les séances du conseil débutent par une séance de questions.

C'est un engagement qui me tient à cœur. Je me dois de me faire connaître et de gagner votre confiance.

D'ailleurs, une période de réflexion et de collaboration s'amorce. Au cours des prochaines semaines, le nouveau conseil municipal et moi-même allons nous retrousser les manches et plonger directement dans la préparation budgétaire. Nous visons un budget responsable, réfléchi par tous les membres du conseil, où chacun s'assure d'atteindre le même niveau de compréhension et d'engagement.

À moyen terme, nous allons planifier les années à venir afin de poser des bases solides pour la suite. Cette démarche commune vise à commencer le mandat du bon pied, dans un esprit de rigueur et de transparence.

John Dalzell,  
Maire



MUNICIPALITÉ DE  
**Sainte-Anne-des-Lacs**



**GUIGNOLÉE**  
**GARDE-MANGER**  
**DES PAYS-D'EN-HAUT**  
AIDE ALIMENTAIRE ET VESTIMENTAIRE

Le Club Optimiste et les pompiers de Sainte-Anne-des-Lacs vous attendent le **samedi 13 décembre** pour la Guignolée annuelle du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut.

Retour du porte à porte cette année ! Lors de cette journée, un bénévole passera vous voir; préparez vos denrées. Vous pouvez aussi déposer vos dons et aliments non périssables au centre communautaire (1 chemin Fournel), entre 9 h et 16 h.

Les dons monétaires seront recueillis au barrage situé au coin des chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs, où le paiement par débit et crédit sera accepté.



Inscription aux alertes citoyennes  
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca

